

Présente : Madame Blondel dir cab de la préfecture
DASEN : Madame Berrivin

Nos organisations constatent une forte expansion des blocages avec la quasi totalité des lycées essonniens impactés. Nous avons voulu témoigner notre inquiétude extrême et exprimer nos revendications face à cette situation.

En terme de maintien de l'ordre, la préfecture annonce une « volonté de proportionnalité » et d'éviter au maximum le contact. »

C'est un discours loin de la réalité selon nos remontées de terrain. On a constaté des gaz lacrimogènes, des coups de matraque indiscriminés, des interpellations violentes et des propos racistes ou sexistes. Nous avons alerté sur le fait que cela participait à la montée des tensions. Nous avons également noté que lorsque les professeurs allaient devant les grilles, la situation était plus apaisée.

Pour nous, il est impératif de changer en profondeur les pratiques de notre institution pour écouter les jeunes. Nous pensons qu'il faut permettre l'organisation d'AG pour qu'ils puissent construire leur discours de façon autonome. Des espaces et des lieux doivent leur être proposés. Il faut ensuite que leurs revendications soient prises en compte et qu'elles se traduisent rapidement par des actes concrets.

Concernant les consignes données aux chef.fes d'établissement, la DASEN a rappelé les éléments qui avaient été donnés aux équipes de direction :

- les équipes ne doivent pas se mettre en 1ere ligne
- il ne faut pas intervenir si le risque est mineur.
- les chefs d'établissement doivent rétablir le dialogue au plus tard en fin de semaine avec les élèves dans les instances existantes ou dans des instances particulières.
- il faut maintenir le plus possible les enseignements quand l'accès est possible.

Là encore, cette dernière directive nous semble déconnectée du réel et source de désordre. Nous avons demandé une clarification concernant la fermeture des lycées. Il faut envisager leur fermeture massive pour apaiser les tensions. La réponse qui nous a été donnée est que la liste sera établie « au cas par cas », ce que nous dénonçons.

Enfin, la DASEN nous a confirmé qu'aucune consigne n'avait été donnée pour dresser des listes d'enseignant.es discutant avec les élèves devant les grilles. De la même manière, il n'y aura pas de déclaration de service non fait pour des collègues qui n'auraient pas fait l'appel.

La DASEN a terminé en remerciant l'ensemble des enseignant.es, des CPE et des AED. Nous avons rappelé de notre côté que les revendications des élèves étaient les mêmes que celles des enseignant.es. Il faut plus que des remerciements, il faut répondre aux revendications légitimes du mouvement lycéen !